

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 14.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 14.11.2026
Numéro de publication: BA-VS05-0000023336

Entité de publication



Commune de Collonges, Rue Sainte-Anne 5, 1903 Collonges

Demande d'autorisation de construire – Réfection des façades, Collonges

Titre du projet de construction
Réfection des façades

Numéro pour consultation eConstruction
ad8f5c55

Propriétaire
Gérard Tacchini

Auteur des plans
Gérard Tacchini

Parcelle
Parcelle RF 641, folio 7, Lieu-dit : Vignasse

Coordonnées
2'568'693 / 1'113'348

Affectation de la zone
Zone à bâtir

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale pendant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées à la commune de Collonges, rue Ste-Anne 5, 1903 Collonges, ou déposées, sous format numérique, directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date

de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Collonges
Rue Sainte-Anne 5
1903 Collonges

Délai

Expiration du délai: 14.09.2026